

CAP 300 Miles
AVENANT IC N°3
Yacht Club Crouesty Arzon

ANNEXE Parcours modifiée comme ci-après :

ZONES INTERDITES

Zone interdite n° 1

- Il est interdit de naviguer à l'Est d'une ligne délimitée par les bouées :

Ouest Basse Capella 47°15.681N – 002°42.780W

et

Le WP SW zone parc éolien St Nazaire : 47°08.839W 002°41.924W

La limite au N de la zone interdite est la latitude de la bouée Ouest Basse Capella

Ajouter :

En dehors de la zone interdite définie par le triangle ci-dessous la limite S de la zone interdite est la latitude du WP SW zone parc éolien St Nazaire : 47°08.839W 002°41.924W

Il est interdit de naviguer dans le triangle délimité par :

WP 47°08.839W 002°41.924W

Lancastria 47°08.877W 002°20.346W

Thérésia 47°04.836W 002°27.284W

Le 25 aout 2023

Président Comité de Course Guy Toureaux

Directeur de Course François Sérurier